

\$2500 sent to ACFA prov. Aug. 20/91 covering
Marce's salary

21.44	outstanding balance
892.50	july salary
40.00	benefits ^{july} (approx.)
1400.00	approx. Aug. salary
85.00	benefits ^{aug} (approx.)
<u>2438.94</u>	



Association canadienne-française de l'Alberta

Filex 200 8823 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tel: 466-1690
Télécopieur: 466-6773

CONFIDENTIEL

DESTINATAIRE: Agathe Gaulin, I.C.R.E.F.

EXPÉDITEUR: Sylvie B. Guillette, comptabilité
A.C.F.A. provinciale

OBJET: Relevé du fonds des salaires
au 31 juillet 1991

DATE: 14 août 1991

Solde du mois précédent	<u>1 445,63</u>	\$
Remise de l'organisme	<u> </u>	\$
Salaires	<u>juin (1 382,50)</u>	\$
Avantages sociaux	<u>(69,57)</u>	\$
Frais d'administration	<u>(15,00)</u>	\$
Solde du fonds des salaires à la fin du mois:	<u>- (21,44)</u>	\$

1447.07

solde positif = montant en banque
solde négatif = montant dû au secrétariat provincial

Si le solde du fonds des salaires de votre organisme est négatif,
nous apprécierions grandement recevoir une remise le plus
rapidement possible.

Merci de votre collaboration.



Association canadienne-française de l'Alberta

Pièce 200 8929 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél: 466-1680
Télécopieur: 465-6773

CONFIDENTIEL

DESTINATAIRE: Agathe Gaulin, ICREF

EXPÉDITEUR: Sylvie B. Guillette, comptabilité
A.C.F.A. provinciale

OBJET: Relevé du fonds des salaires
au 30 juin 1991

DATE: 11 juillet 1991

Solde du mois précédent	<u>-0-</u>	\$
Remise de l'organisme	<u>3,000.00</u>	\$
Salaires	<u>(1,470.00)</u>	\$
Avantages sociaux	<u>(74.37)</u>	\$
Frais d'administration	<u>(10.00)</u>	\$
Solde du fonds des salaires à la fin du mois:	<u>1,445.63</u>	\$

solde positif = montant en banque
solde négatif = montant dû au secrétariat provincial

Si le solde du fonds des salaires de votre organisme est négatif,
nous apprécierions grandement recevoir une remise le plus
rapidement possible.

Merci de votre collaboration.



Association canadienne-française de l'Alberta

Pièce 200 8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tel: 466-1680
Télécopieur: 466-6773

Le 6 juin 1991

Madame Agathe Gaulin
Comité organisateur
Colloque d'ICREF 1991

Chère Agathe,

Suite à votre récente demande au service de la paye de l'ACFA provinciale, il me fait plaisir de vous informer que nous acceptons de faire la paye mensuelle de Madame Marcelline Forestier.

Toutefois, nous demandons, comme conditions, que les argents qui vont être remis à Mme Forestier doivent être payés par votre comité avant la date d'encaissement des chèques de paye.

Ce qui veut dire que, au moment de l'avance salariale qui est remise à l'employée le 15 de chaque mois (si le 15 est un jour de fin de semaine ou de congé, le chèque sera daté de la dernière journée de travail avant le 15), l'ACFA provinciale doit avoir, en main, un chèque du montant de cette avance. La même condition s'applique pour la paye de fin de mois qui est en date du dernier jour ouvrable du mois.

En deuxième condition, un montant de 15,00\$ par mois est réclamé afin de défrayer les coûts d'administration de cette paye.

L'ACFA provinciale s'engage à vous remettre un relevé détaillé mensuel des argents reçus et des argents déboursés et de remettre à l'employée à la fin de son contrat les documents nécessaires.

Si vous êtes d'accord avec les conditions de cette lettre, veuillez nous en aviser par écrit et nous procéderons à l'inscription de Madame Forestier à notre journal des salaires. Suite à votre réponse, nous pourrions vous aviser du coût total du salaire de Madame Forestier.

/ 2

Espérant le tout à votre entière satisfaction et dans l'attente d'avoir une réponse sous peu, veuillez agréer chère Agathe, mes salutations les meilleures.



Sylvie B. Guillette
Adjointe au directeur

c.c.: Georges A. Arès, directeur général - ACFA



Association canadienne-française de l'Alberta

Place 200 8823 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tel: 466-1690
Télécopieur: 465-5773

CONFIDENTIEL

DESTINATAIRE: Agathe Gaulin, I.C.R.E.F.

EXPÉDITEUR: Sylvie B. Guillette, comptabilité
A.C.F.A. provinciale

OBJET: Relevé du fonds des salaires
au 31 juillet 1991

DATE: 14 août 1991

Solde du mois précédent	<u>1 445,63</u>	\$
Remise de l'organisme	<u> </u>	\$
Salaires	<u>juin (1 382,50)</u>	\$
Avantages sociaux	<u>(69,57)</u>	\$
Frais d'administration	<u>(15,00)</u>	\$
Solde du fonds des salaires à la fin du mois:	<u>- (21,44)</u>	\$

solde positif = montant en banque
solde négatif = montant dû au secrétariat provincial

Si le solde du fonds des salaires de votre organisme est négatif, nous apprécierions grandement recevoir une remise le plus rapidement possible.

Merci de votre collaboration.



Association canadienne-française de l'Alberta

Place 200, 8023 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél: 466-1680
Télécopieur: 465-6773

CONFIDENTIEL

DESTINATAIRE: Agathe Gaulin, ICRWF

EXPÉDITEUR: Sylvie B. Guillette, comptabilité
A.C.F.A. provinciale

OBJET: Relevé du fonds des salaires
au 30 juin 1991

DATE: 11 juillet 1991

Solde du mois précédent	<u>-0-</u>	\$
Remise de l'organisme	<u>3,000.00</u>	\$
Salaires	<u>(1,470.00)</u>	\$
Avantages sociaux	<u>(74.37)</u>	\$
Frais d'administration	<u>(10.00)</u>	\$
Solde du fonds des salaires à la fin du mois:	<u>1,445.63</u>	\$

solde positif = montant en banque

solde négatif = montant dû au secrétariat provincial

Si le solde du fonds des salaires de votre organisme est négatif, nous apprécierions grandement recevoir une remise le plus rapidement possible.

Merci de votre collaboration.



Association canadienne-française de l'Alberta

Pièce 200 8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél: 466-1680
Télécopieur 466-6773

Le 6 juin 1991

Madame Agathe Gaulin
Comité organisateur
Colloque d'ICREF 1991

Chère Agathe,

Suite à votre récente demande au service de la paye de l'ACFA provinciale, il me fait plaisir de vous informer que nous acceptons de faire la paye mensuelle de Madame Marcelline Forestier.

Toutefois, nous demandons, comme conditions, que les argents qui vont être remis à Mme Forestier doivent être payés par votre comité avant la date d'encaissement des chèques de paye.

Ce qui veut dire que, au moment de l'avance salariale qui est remise à l'employée le 15 de chaque mois (si le 15 est un jour de fin de semaine ou de congé, le chèque sera daté de la dernière journée de travail avant le 15), l'ACFA provinciale doit avoir, en main, un chèque du montant de cette avance. La même condition s'applique pour la paye de fin de mois qui est en date du dernier jour ouvrable du mois.

En deuxième condition, un montant de 15,00\$ par mois est réclamé afin de défrayer les coûts d'administration de cette paye.

L'ACFA provinciale s'engage à vous remettre un relevé détaillé mensuel des argents reçus et des argents déboursés et de remettre à l'employée à la fin de son contrat les documents nécessaires.

Si vous êtes d'accord avec les conditions de cette lettre, veuillez nous en aviser par écrit et nous procéderons à l'inscription de Madame Forestier à notre journal des salaires. Suite à votre réponse, nous pourrons vous aviser du coût total du salaire de Madame Forestier.

/ 2

Espérant le tout à votre entière satisfaction et dans l'attente d'avoir une réponse sous peu, veuillez agréer chère Agathe, mes salutations les meilleures.



Sylvie B. Guillette
Adjointe au directeur

c.c.: Georges A. Arès, directeur général.- ACFA



Re-Source/ Re-Search Services

I N V O I C E

23-07-91

CRIAW Conference Committee
c/o Misener-Margetts Women's Research Centre
11043 - 90 Avenue
Edmonton, Ab
T6G 1A6

Re: Funding Proposals for 1991 CRIAW Conference

Expenses

Parking re: work at Alberta Advisory Council
on Women's Issues (receipts attached)

- May 27, 1991	- \$3.00	
- May 29, 1991	- \$1.50	
- June 18, 1991	- \$1.50	\$6.00

TOTAL \$6.00

=====

Please make cheque payable to: Julie Anne Le Gras
or reimburse in cash from petty cash.

Thank you.

Julie Anne Le Gras.

paid aug. 20/91

DETACH STUB

WHITE

THIS IS YOUR RECEIPT

466413



FACE UP

ON DASH

WARNING — YOUR RISK, SEE BACK



**VOID IF NOT
PLACED OTHER
SIDE UP WITH
NUMBER VISIBLE**

WARNING

**This Contract Limits Our
Liability — Read It**

WE ACCEPT NO RESPONSIBILITY FOR LOSS OF OR DAMAGE TO CAR OR CONTENTS. WE DO NOT TAKE CUSTODY OF CAR BUT ONLY RENT SPACE.

466413

NO IN OR OUT PRIVILEGES

VALID FOR DATE PURCHASED ONLY

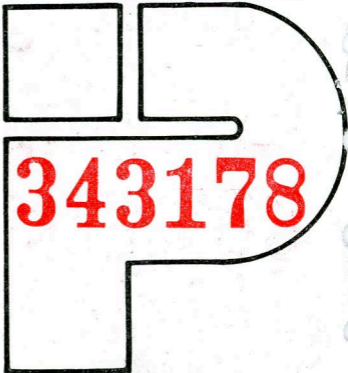
PRINTED IN U.S.A.

DETACH STUB

RED

THIS IS YOUR RECEIPT

343178



FACE UP

ON DASH

WARNING — YOUR
RISK, SEE BACK



**VOID IF NOT
PLACED OTHER
SIDE UP WITH
NUMBER VISIBLE**

WARNING

This Contract Limits Our
Liability — Read It

WE ACCEPT NO RESPONSIBILITY FOR LOSS OF OR DAMAGE TO CAR OR CONTENTS. WE DO NOT TAKE CUSTODY OF CAR BUT ONLY RENT SPACE.

343178

PARKING AACU1 MAY 29/91

NO IN OR OUT PRIVILEGES

VALID FOR DATE PURCHASED ONLY

PRINTED IN U.S.A.

\$1.50/3hrs

RECEIVED

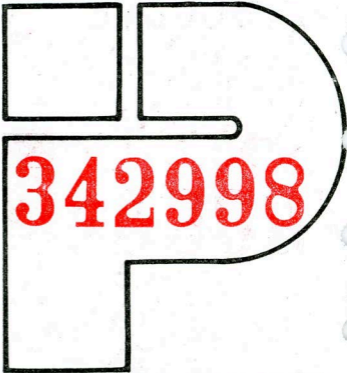
DETACH STUB

RED

THIS IS YOUR RECEIPT

342998

FACE UP



ON DASH

WARNING — YOUR
RISK, SEE BACK



**VOID IF NOT
PLACED OTHER
SIDE UP WITH
NUMBER VISIBLE**

WARNING

This Contract Limits Our
Liability — Read It

WE ACCEPT NO RESPONSIBILITY FOR LOSS OF OR DAMAGE TO CAR OR CONTENTS. WE DO NOT TAKE CUSTODY OF CAR BUT ONLY RENT SPACE.

342998

PARKING AREA 1 Tracy 27/91

NO IN OR OUT PRIVILEGES

VALID FOR DATE PURCHASED ONLY

PRINTED IN U.S.A.

\$1.50/3 hrs

RESERVED

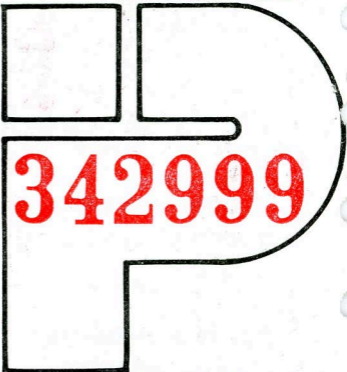
PARK-UR-SELF SYSTEMS INC. NOVATO, CA.

DETACH STUB

WHITE

THIS IS YOUR RECEIPT

342999



FACE UP

ON DASH

WARNING — YOUR
RISK, SEE BACK



**VOID IF NOT
PLACED OTHER
SIDE UP WITH
NUMBER VISIBLE**

WARNING

**This Contract Limits Our
Liability — Read It**

WE ACCEPT NO RESPONSIBILITY FOR LOSS OF OR DAMAGE TO CAR OR CONTENTS. WE DO NOT TAKE CUSTODY OF CAR BUT ONLY RENT SPACE.

342999

PARKING AARW1 May 27/91

NO IN OR OUT PRIVILEGES

VALID FOR DATE PURCHASED ONLY

PRINTED IN U.S.A.

\$1.50/3hrs

Re: CR1A1



Association canadienne-française de l'Alberta

Pièce 200, 8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél: 466-1680
Télécopieur: 465-6773

CONFIDENTIEL

DESTINATAIRE: Agathe Gaulin

EXPÉDITEUR: Sylvie B. Guillette, comptabilité
A.C.F.A. provinciale

OBJET: Relevé du fonds des salaires
au 31 août 1991

DATE: 3 octobre 1991

Solde du mois précédent	<u>1 521,29</u>	\$
Remise de l'organisme	<u>2 200,00</u>	\$
Salaires août 1991	<u>(1 260,00)</u>	\$
Avantages sociaux	<u>(72,62)</u>	\$
Frais d'administration	<u>(15,00)</u>	\$

Solde du fonds des salaires à la fin du mois:	<u>(2 373,67)</u>	\$

solde positif = montant en banque
solde négatif = montant dû au secrétariat provincial

Si le solde du fonds des salaires de votre organisme est négatif, nous apprécierions grandement recevoir une remise le plus rapidement possible.

Merci de votre collaboration.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE
REGIONALE D'EDMONTON
8925-82 AVE #100
EDMONTON, AB
T6C 0Z2

Rec'd July 5/91

FACTURE

NO : _____

DATE : le 3 juillet 1991

NOM : _____ ICREF Christiane Spénard-Godbout

ADRESSE : _____

TEL: _____

SERVICE RENDU :

facturé le 26 avril 2.90 \$

téléphone de juin 2.24 + .15 2.39 \$

_____ \$

_____ \$

_____ \$

TOTAL: 5.29

PAYABLE sur réception à : L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

MERCI.

paid Aug. 20/91

Tuesday, Aug. 13.....2 hours
Wed., Aug. 14.....5 hours
Thurs., Aug. 15.....4 hours
Fri., Aug. 16.....1 hour
Sun., Aug. 18.....2 hours

Mon., Aug. 19.....1 hour
Tues., Aug. 20.....3.5 hours
Wed., Aug. 21.....2 hours
Thurs., Aug. 22.....3 hours
Fri., Aug. 23.....3 hours

Total.....26.5 hours @ \$15.00 per hour
\$397.50

cheque # 28
rec'd
[Signature]

To: Agathe Gaulin, co-chair CRIAW/ICREF Conference Committee
From: Marcelline Forestier, Conference Coordinator

Here is a summary of my hours for August 1st through 29th, 1991:

Thurs. Aug. 1st	2 hrs
Tues. Aug. 6th	7 hrs
Wed. Aug. 7th	7 hrs
Thurs. Aug. 8th	3.5 hrs
Tues. Aug. 13th	7 hrs
Wed. Aug. 14th	7 hrs
Thurs. Aug. 15th	3 hrs
Tues. Aug. 20th	7 hrs
Wed. Aug. 21st	7 hrs
Thurs. Aug. 22nd	4 hrs
Tues. Aug. 27th	7 hrs
Wed. Aug. 28th	7 hrs
Thurs. Aug. 29th	3.5 hrs

TOTAL: 72 hours

72 Hours x 17.50 = \$1260.00

SIGNATURE: *M. Forestier*